



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6382>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-6382**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-143122

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental du Morbihan

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22560001400016

Ville : VANNES CEDEX

Code postal : 56009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : IC 2025 - Réhabilitation de la RD 139 - PR 24+000 à 25+400 - Commune de CAMOËL

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché :
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
L'opération consiste à réhabiliter la RD 139 au niveau de sa structure de chaussée et de sa couche de roulement, dans sa section comprise entre le sud de la digue du barrage d'Arzal jusqu'au giratoire de la Perrière situé sur la commune de Camoël. Compte tenu de la structure existante de chaussée, le maître d'ouvrage a retenu la solution du retraitement en place à l'émulsion de bitume. En complément, le renouvellement complet de la couche de roulement du giratoire de la Perrière et le renforcement de la RD 34 entre les P.R. 23+250 à 23+650 seront à réaliser.
/

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/02/2025 à 12h00, lire 18/02/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/01/2025